



# HISTOIRE

DE

## LA VILLE ET DU CANTON DE TRÉVOUX.

—  
DEUXIÈME PARTIE.  
—

DESCRIPTION DU CANTON.

SUITE (1).

### MASSIEUX.

A sept kilomètres de Trévoux.

1<sup>re</sup> zone. Chaque habitant a un hectare, qui donne 60 fr. 61 centimes de revenu.

Massieux était de l'Archiprêtré de Dombes. L'abbé d'Ainay nommait à la cure. Il était pour le civil de la Principauté de Dombes et de la Châtellenie de Trévoux.

Massieux a un nom d'origine latine et paraît signifier habitation de Matius ; il est composé de maisons dispersées le long d'un

(1) Voir le tome V, pag. 205.